

Honoraires de transaction*

Jusqu'à 129 999 €	Forfait de 9 000 € TTC
De 130 000 € à 199 999 €	7 % TTC
De 200 000 € à 399 999 €	6 % TTC
De 400 000 € à 499 999 €	5 % TTC
De 500 000 € à 599 999 €	4,5 % TTC
Au-delà de 600 000 €	4,2 % TTC

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

* Honoraires à la charge du vendeur.

Honoraires de location

	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise, négociation	1 % loyer annuel HC	
Visite, constitution dossier, rédaction bail	6 % loyer annuel hors charges	6 % loyer annuel hors charges
Etat des lieux	2,5 % loyer annuel HC	2,5 % loyer annuel HC

Bail commercial : Honoraires et frais d'actes : 20 % ht loyer annuel à la charge du preneur

Estimation 185 € TTC habitation et 355 € TTC professionnel

Barème des honoraires à compter du 1^{er} novembre 2019